



**ROYAUME DE BELGIQUE**

**ROYAUME DE BELGIQUE**

Déclaration nationale prononcée par

Monsieur l'Ambassadeur Karl Lagatie,  
Chargé d'affaires, a. i.

**HLPF 2023 – Débat général**

New York, le 19 juillet 2023

---

Mme la Présidente,  
Excellences,  
Messieurs, Mesdames

Le développement durable a été mis en haut de l'agenda international lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992. Lorsque la crise économique et financière a frappé quinze ans plus tard, le développement durable a été déclaré pratiquement mort et enterré par certaines instances internationales. Heureusement, différentes agences des Nations Unies et personnalités éminentes ont fait preuve d'une persévérance telle qui a abouti à l'adoption de l'Agenda 2030. Personne ne peut encore ignorer que les Objectifs de développement durable (ODD) constituent notre boussole vers le développement durable.

- La Belgique regrette qu'en dépit des engagements pris antérieurement et des efforts fournis à différents niveaux de par le monde, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 n'est manifestement pas dans les temps, ce qui a son lot d'impacts négatifs sur les personnes et les communautés. Le Secrétaire général l'a indiqué dans son dernier rapport d'avancement : seulement 12 % des ODD sont dans les temps, les progrès réalisés sont faibles et insuffisants pour 50 % des ODD et, le pire de tout, nous avons fait du surplace voire régressé pour plus de 30 % des ODD. Il est manifestement indispensable d'intensifier les efforts dans un environnement mondial marqué par plusieurs crises. Nous osons espérer que le Sommet ODD en septembre prochain agira comme un catalyseur pour l'Agenda 2030, conformément à la demande du Secrétaire général qui a appelé les dirigeants mondiaux à formuler un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète.
- L'approche globale de la société, que prône l'Agenda 2030, est particulièrement importante. Cela signifie non seulement que nous avons besoin de tout le monde pour atteindre les ODD, mais aussi que nous devons opter pour des politiques cohérentes avec le développement durable tout en étant attentifs aux conséquences de nos politiques nationales au-delà de nos frontières. Les « arbitrages » de chaque politique publique doivent être pris en compte dans la perspective d'une transition écologique et juste. L'interdiction d'exportation que nous avons adoptée récemment pour que les produits

chimiques toxiques déjà interdits en Europe ne puissent plus être exportés vers des pays non membres de l'Union européenne, est un exemple de politique qui s'attèle aux effets négatifs en dehors de nos frontières.

- Les ODD devraient être intégrés à différents niveaux politiques, avec des objectifs quantifiés pour déterminer l'ampleur de l'ambition et en fonction des défis et des moyens, comme le fait le gouvernement de la Région wallonne en Belgique.
- La Belgique reconnaît le rôle clé des exécutifs locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030. Les villes et communes belges sont véritablement pionnières dans la transposition locale des ODD ; une place de choix leur a dès lors été accordée dans notre examen national volontaire.
- Pour mettre le monde sur la voie du développement durable et compenser les pertes et préjudices auxquels les pays les plus vulnérables font face, il est indispensable de combler l'écart financier entre les milliards accordés et les milliers de milliards que nécessite une transition verte, juste et résiliente. Il est fondamental de considérer la question du financement climatique dans son ensemble. Au niveau de la Belgique, nous explorons actuellement la piste des échanges de dettes pour le climat en tant qu'instrument susceptible de renforcer l'action environnementale des pays vulnérables, comme nous le faisons par exemple avec le Mozambique. Depuis 2020, la Belgique a aussi augmenté de manière significative sa contribution au financement climatique international (+ 25 %).

La Belgique présente cette année son deuxième examen national volontaire sous la forme d'un inventaire important qui doit guider notre pays ces prochaines années dans sa marche en avant. Dans ma présentation de demain, je reviendrai plus en détail sur les ODD qui retiennent l'attention cette année, mais je profite de l'occasion pour mettre en exergue que l'ODD 6 constitue une priorité importante pour la Belgique, particulièrement en cette année où s'est tenue la première conférence des Nations Unies sur l'eau depuis près de 50 ans.

La Belgique est partie à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (« Convention sur l'eau ») de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies depuis 1997, et au Protocole Eau et Santé. L'expertise scientifique permet aux gouvernements régionaux belges de s'impliquer activement dans le Programme hydrologique intergouvernemental de l'UNESCO. Ils ont également divers engagements avec des pays partenaires, que ce soit par des programmes financiers, l'investissement dans le renforcement des capacités au niveau local, ou le partage d'expériences et de connaissances sur les technologies de l'eau. Avec son programme Blue Deal, le gouvernement de la région flamande s'est résolument engagé à rendre son territoire à la fois plus résistant à la sécheresse et aux inondations en dialogue avec l'ensemble des acteurs, des partenaires et des parties prenantes.

L'objectif est d'opérer un véritable changement systémique vers une gestion et une utilisation de nos ressources en eau qui soient à l'aune du climat.

Nous avons la ferme conviction que la réalisation des ODD en lien étroit avec nos objectifs politiques en matière de restauration de la biodiversité, d'adaptation au climat, de stockage du carbone et d'utilisation durable des terres est une approche à la fois indispensable et inspirante.

Bien que l'ODD 5 ne fasse pas l'objet d'une attention particulière lors de ce Forum politique de haut niveau, je tiens à souligner l'importance de réaliser l'égalité de genre et de rendre toutes les femmes et filles autonomes. Notre combat contre le féminicide, une priorité pour la Belgique, est un exemple concret. Le Parlement fédéral a récemment adopté une nouvelle loi pionnière en matière de féminicide qui offre à la Belgique les outils pour évaluer la problématique du féminicide et qui protège les victimes. Qui plus est, le genre fait aussi partie intégrante de la réalisation de l'ensemble des ODD ainsi que d'un avenir meilleur pour tous. Nous continuerons par conséquent à mettre en œuvre des outils et des stratégies comme l'action positive, l'intégration du genre et les données ventilées par sexe, pour atteindre les ODD.

Enfin, je tiens à saluer les jeunes du monde entier et de Belgique qui donnent de la voix. Pour une meilleure éducation à l'environnement, pour des solutions de logement de qualité abordables pour tous, ou encore pour des moyens de transport durables. Je suis d'accord avec eux que la santé mentale des jeunes devrait être une priorité rattachée à l'ODD 3.

Pour conclure, je réaffirme l'attachement de la Belgique au multilatéralisme. Continuons à travailler ensemble et renforçons notre dialogue et nos partenariats. Nous sommes à mi-chemin de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et le temps presse. Il est temps que nous agissions maintenant. Il en va de notre devoir pour les personnes les plus vulnérables de la planète, pour les générations futures et pour nous-mêmes.